

3B CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 108 000 €

Siège social : 40 rue Condorcet - 38090 Vaulx-Milieu

807 954 334 RCS VIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2024

3B CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 108 000 €
Siège social : 40 rue Condorcet - 38090 Vaulx-Milieu
807 954 334 RCS VIENNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ANONYME SIMPLIFIEE EN SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

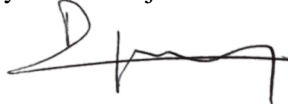
Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société 3B Conseil et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Beynost, le 21 juin 2024



Le Commissaire aux comptes
ABAX CONSEILS
Marie-Laure VAN NGUYEN